

Feuille d'aide pour demande d'attestation A1 en cas de pluriactivité pour un employeur dans au moins deux Etats de la CH et UE/AELE

Détermination de la législation de sécurité sociale applicable en cas de pluriactivité selon les R (CE) n° 883/2004 et n° 987/2009

Cette feuille d'aide est nécessaire pour établir l'**attestation A1**, si une personne:

1. **travaille pour un employeur**
2. **dans au moins deux Etats de la Suisse et de l'UE/AELE et**
3. **possède la nationalité suisse ou d'un Etat de l'UE/AELE**

Ceci concerne notamment (p. ex.):

- Voyageurs d'affaires
- Home office
- Autre activités transfrontalières (productives)

ALPS: En cas d'une transmission électronique de la demande d'attestation A1 avec ALPS, uniquement les questions de couleur mis en relief, doivent être répondues.

Cette feuille d'aide est à télécharger sur ALPS comme base de décision.

Personne concernée

Numéro de sécurité sociale

Nom

Prénom

Date de naissance

Sexe:

m

f

Nationalité

Adresse dans le pays de domicile

Rue et n°

NPA / Localité

Pays

Activité lucrative en Suisse

Numéro de décompte

Nom de la société

Adresse employeur

Rue et n°

NPA / Localité

Pays

Début de la relation de travail

indéterminé

déterminé jusqu'au:



Activité lucrative à l'étranger (UE/AELE)

Début de l'activité

indéterminé

déterminé jusqu'au:

Activité dans le(s) pays

(plusieurs indications possibles)

ou

Tous les Etats de l'UE

(applicable pour ressortissants de la Suisse ou d'un Etat de l'UE)

Tous les Etats de l'AELE

(applicable pour ressortissants de la Suisse ou d'un Etat de l'AELE)

Tous les Etats de l'UE et de l'AELE

(applicable pour ressortissants de la Suisse)

Taux d'occupation dans l'Etat de domicile de la personne concernée

moins de 5%

5% - 24%

25% ou plus

Les soussignés déclarent que toutes les informations sont conformes à la réalité. Ils prennent acte que les organes compétents peuvent effectuer des contrôles en Suisse comme dans les États de l'UE ou de l'AELE et que, si les informations fournies dans cette demande ne sont pas correctes, un assujettissement à un système d'assurances sociales étranger pourra être ordonné.

Les soussignés s'engagent à informer immédiatement la caisse de compensation de toute modification de l'un des éléments indiqués dans le présent questionnaire. **Ils font en sorte que les cotisations aux assurances sociales soient prélevées en Suisse sur la totalité du salaire, qu'il soit perçu en Suisse ou dans le pays étranger.**

Date:

.....
Timbre et signature:

Une signature n'est pas nécessaire en cas d'une transmission électronique de la demande avec ALPS.

Information sur la protection des données

Les informations fournies dans le présent formulaire sont utilisées par la caisse de compensation pour l'exercice de son mandat légal. Elles peuvent être saisies, enregistrées par voie électronique et utilisées dans le respect des prescriptions en matière de protection des données. Les cosignataires consentent à ce que ces données soient mises à la disposition d'un organe d'une autre assurance sociale suisse ou de toute autre institution légitimée par la loi pour garantir la bonne application des prescriptions légales.